



**PV n°2 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR**  
**Visio conférence – 29/11/2021**

*Olympiade 2020/2024 - Saison 2021/2022*

---

**Présents :** Eva GERARD - Claire GIRARD - Viviane LE THOMAS - Florence RAMARD - Laëtitia RIVOLIER - Arnaud CONAN - Marc GAUDEL - Jean-Luc GOUIN - Gérard MABILLE - Sandrine METAYER - Bruno PRIOU - David QUINTIN - Alain RIBOUS -

**Représentants comités départementaux :** Odile AVIGNANT (titulaire CD22) - - Laurence GORTAIS (titulaire CDVB35) - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56)

**Excusés :** Frédéric DUCHENE - Antonio LETO - Johanna MERCIER - Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) - Gildas THANGUY

**Assiste :** C. PENNAMEN

**Les documents envoyés :**

- ✓ PV CD n°8 du 04/06/21
- ✓ PV CD n°9 du 10/06/21
- ✓ PV CD n°10 du 22/06/21
- ✓ PV CD n°11 du 21/08/21
- ✓ PV CD du 03/09/21
- ✓ PV CD du 21/09/21
- ✓ PV CD n°1 du 21/10/21
- ✓ PV CSR n°1 du 25/10/21
- ✓ PV CRA n°1 du 23/11/21
- ✓ Compte rendu réunion avec le CPB Rennes 22/11/21

## 1- Approbation des PV

- ✓ PV CD n°8 du 04/06/21
- ✓ PV CD n°9 du 10/06/21
- ✓ PV CD n°10 du 22/06/21
- ✓ PV CD n°11 du 21/08/21
- ✓ PV CD du 03/09/21
- ✓ PV CD du 21/09/21

Ces PV ont été votés par les membres du comité directeur en place à ces dates.

1 abstention

Les PV sont adoptés à la majorité

- ✓ PV CD n°1 du 21/10/21

Abstention : 1      Pour : 13

Le PV est adopté à la majorité

- ✓ PV CSR n°1 du 25/10/21

Le PV est approuvé à l'unanimité

- ✓ PV CRA n°1 du 23/11/21

Le PV est approuvé à l'unanimité

## 2- Projet Impact 2024

Le groupe de travail (les 4 présidents des comités départementaux, Trésorière, Secrétaire Général, Vice-Présidente et le Président de la LBVB) s'est réuni deux fois le 29/10/21 et le 15/11/21 en visio.

Une réunion a eu lieu entre le CPB Rennes M. Emmanuel Halet directeur du CPB, M. Lesourd responsable de la section volley) /Présidente du CD35/ Président de la LBVB le 22/11/21.

Les 27/10/21 et 29/11/21 le Président de la LBVB a échangé avec le conseiller de développement de l'ANS chargé du projet.

Les questions posées à l'ANS :

La subvention est-elle sur une seule fois ou reconductible : subvention pas reconductible automatiquement, il faudra renouveler le dossier de demande. Les fonds alloués dépendront de l'avancée du projet en cours et des résultats obtenus. Pas de garantie sur l'attribution d'une somme minimale.

Sur le dossier actuel, peut-on modifier le porteur de projet = impossible

Les quatre CDVB ont fait le bilan auprès de leurs clubs concernant les projets en cours ou déjà réalisés entrants dans les critères de ce projet. Aucun club concerné sur les critères suivants dans les délais impartis : exclusivement public féminin 16/20 ans issu des QPV.

Le Groupe de travail confirme qu'il ne faut pas prendre de risque financier sur les fonds propres de la ligue. A date, 38K€ de subventions (35 ANS + 3 CR). Il existe deux pistes pour d'autres subventions, la ville de Rennes et le conseil départemental d'Ille et Vilaine.

L. Gortais rappelle que l'AG a voté contre ce projet, qu'on peut encore refuser et redonner la subvention de 35000€ à l'ANS.

O. Avignant explique qu'elle ne serait pas fière s'il faut rendre l'argent à l'ANS

A Ribous précise que l'ANS n'est pas seulement notre interlocuteur financier sur le projet mais aussi, de façon plus générale, sur le PSF.

M. Gaudel souhaite quelques précisions : Quel travail supplémentaire pour la ligue, Qui sera responsable de ce dossier : une partie importante du travail est déjà faite avec le montage du dossier, le CPB pilotera la partie opérationnelle, U. Boscolo continuera la coordination de ce dossier dans le cadre de ses missions avec le BD et fera le lien avec l'ANS pour le suivi

JL Gouin demande s'il serait possible de faire une visioconférence avec le CPB Rennes et le comité directeur ? Cependant il faut prendre maintenant une décision, c'est urgent car ce projet est à réaliser avant décembre 2022. Projet de 2020, repoussé en 2021.

Pour donner suite à une remarque sur les participants au montage du dossier, V. Le Thomas rappelle que le dossier a été monté par la ligue et non par le CPB.

A Conan et JL Gouin demandent si, compte tenu du délai, le projet est toujours viable, si le CPB aura le temps matériel d'initier les actions du fait de la nécessité de recruter des animateurs pour aller sur le terrain.

G. Mabile précise que le projet est fait avec le CPB Global et pas avec la section volley et de ce fait, ils ont déjà ciblé les candidats et que le socio-sportif est leur cœur de métier, comme le socio-culturel.

Les différents membres du Conseil d'Administration font d'autres interventions pour apporter des précisions, poser des questions ou proposer des aménagements.

Il est fait une synthèse des échanges en précisant les éléments suivants :

- Le maintien du projet ne fait pas prendre de risque financier à la ligue mais n'est pas complètement en ligne avec la position des clubs en AG du fait qu'il n'est réalisé qu'avec un seul club. Il faudra expliquer et défendre la position lors de la prochaine AG.
- L'abandon du projet peut potentiellement remettre la crédibilité de la ligue en question pour des projets futurs.

Ayant épuisé les interventions et les questions, le projet est mis au vote (via l'outil Discussion de Teams) avec 3 possibilités :

1 - Pour cette saison, stopper le projet et rendre la subvention

2 voix

2- Continuer le projet avec le CPB pour cette saison et réunir un groupe de travail pour intégrer de nouveaux clubs pour le projet de la saison prochaine.

11 voix

3 – Abstention

3 voix

La poursuite du projet « Académie chez les filles » est donc votée à la majorité.

Etapas suivantes :

- Prévenir le CPB de la décision du conseil d'administration
- Signer l'attestation de poursuite du projet demandée par l'ANS
- Prévenir les clubs et organiser une réunion début d'année prochaine (janvier ou février 2022) pour le montage d'un renouvellement du dossier si d'autres clubs sont éligibles et dans ce cas continuer la saison prochaine en envisageant peut-être la possibilité d'élargir la tranche d'âge. Possibilité de changement de ville.

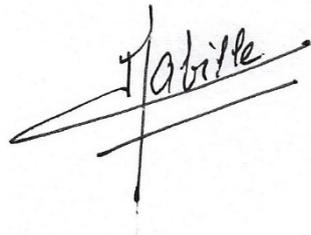
Le groupe de travail initialement prévu comprend les CDVB les membres du bureau et JL Guoin

L. Gortais souhaite se retirer du groupe de travail

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Président de la LBVB  
Gérard MABILLE

Secrétaire de la LBVB  
David QUINTIN



Fin de séance : 21h30